

Dossier suivi par
Département des politiques publiques des sports nautiques
DR/CL

NOTE D'AIDE A LA SAISIE pour les bases nautiques – DATA ES

30/09/2026

I2N - PRNSI

Fiche installation

>Installation particulière :

Cocher « base nautique » si votre équipement répond à la définition suivante :

Dans le cadre du recensement DATA ES, une base nautique (Installation) doit obligatoirement être composée des trois éléments suivants :

- Bâtiments
- Accès à l'eau (cale de mise à l'eau...)
- Zone de pratique ou site de pratique

>Le choix peut être multiple : il est possible de cocher plusieurs catégories d'installations différentes (exemple : un établissement peut être à la fois une base nautique et une base de plein air et un complexe sportif)

Besoin d'aide pour renseigner la fiche installation ? Consultez le guide méthodologique : <https://equipements.sports.gouv.fr/pages/guide-methodologique/#fiche-installation-generale>

Fiche équipement

Les différents équipements d'une base nautique

>Pour chaque bâtiment nautique, créer une fiche « bâtiment nautique » code 2411

>Créer une fiche « stockage » nautique s'il existe une zone extérieure pour le stockage des bateaux

>Créer une fiche « point d'embarquement et de débarquement isolé » pour la cale de mise à l'eau ou le ponton ou le site naturel (plage, berge)

Pour tous les équipements :

>Pour chaque fiche équipement, bien renseigner les coordonnées en positionnant le point GPS au centre du bâtiment ou de la zone de stockage ou du point d'embarquement et de débarquement

>Préciser s'il s'agit d'une DSP

>Préciser s'il s'agit d'un AOT. Si oui, renseigner la date de fin.

> Renseigner :

- l'année de mise en service
- l'année des derniers gros travaux
- le type de chauffage
- type d'utilisateurs
- ouverture saisonnière
- sports pratiqués : lister tous les sports nautiques pratiqués sur la base et les autres sports éventuels
- accessibilité : aire de jeu (accès à l'embarcation), cheminements
- autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

>Dans le champ « observations », merci de préciser la nature de l'équipement : vestiaire, hangar accueil, local matériel, salle de réparation, atelier technique, bureaux, salles, séchoir

>Pour le stockage nautique, renseigner :

- le type de sol

>Penser à renseigner tous les équipements de la base nautique :

Stade mixte (2408)

Dispositif de franchissement (2419)

Stade d'aviron (2406)

Terrain de kayak polo (2409)

Télési nautique (2404)

Circuit de motonautisme (2403)

Site de plongée (2414)

Stade d'eau vive (2405)

Tank à ramer (2415)

Zone de mouillage (2418)

Site de pêche (2420)
Port de plaisance (2417)
Stade de ski nautique (2404)
Baignade surveillée (2402)
Stade de canoë-kayak de vitesse (2407)

→ Se référer au guide méthodologique illustré :
https://resana.numerique.gouv.fr/public/information/consulterAccessUrl?cle_url=728209288AWtUNFdbV2tQPQJkAG4GJgY4XGEDIIQ9Vj1QbQZnCTsJOINuBG8DYFFIAjc=

-